

## Pourquoi pas nous? Statut social et 'adulthood politique' des femmes gando au Bénin

Hahonou, Eric Komlavi

*Published in:*  
Autrepart

*DOI:*  
[10.3917/autr.061.0157](https://doi.org/10.3917/autr.061.0157)

*Publication date:*  
2012

*Document Version*  
Tidlig version også kaldet pre-print

*Citation for published version (APA):*  
Hahonou, E. K. (2012). Pourquoi pas nous? Statut social et 'adulthood politique' des femmes gando au Bénin. *Autrepart*, (61), 157-174. <https://doi.org/10.3917/autr.061.0157>

### General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain.
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal.

### Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact [rucforsk@kb.dk](mailto:rucforsk@kb.dk) providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

## POURQUOI PAS NOUS ? STATUT SOCIAL ET « ADULTÉITÉ POLITIQUE » DES FEMMES GANDO AU BÉNIN

**Eric Komlavi Hahonou**

**Presses de Sciences Po | *Autrepart***

**2012/2 - N° 61**  
**pages 157 à 173**

**ISSN 1278-3986**

Article disponible en ligne à l'adresse:

-----  
<http://www.cairn.info/revue-autrepart-2012-2-page-157.htm>  
-----

Pour citer cet article :

-----  
Hahonou Eric Komlavi, « Pourquoi pas nous ? Statut social et « adultéité politique » des femmes gando au Bénin », *Autrepart*, 2012/2 N° 61, p. 157-173. DOI : 10.3917/autr.061.0157  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po.

© Presses de Sciences Po. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

## **Pourquoi pas nous ? Statut social et « adultéité politique » des femmes gando au Bénin**

*Eric Komlavi Hahonou\**

Cet article explore la question de l'émancipation politique des femmes gando au Nord du Bénin<sup>1</sup>. En m'appuyant sur la définition de Kabeer [2001, p. 19], je proposerai ici de désigner par cette notion « le processus par lequel des individus ou des groupes acquièrent une représentation politique et partant, la capacité de participer à la décision publique, capacité qui leur était auparavant déniée. » Cette acception se référant à une situation passée, je commencerai par décrire les incidences du statut social de certains groupes vis-à-vis des espaces publics dans les traditions politiques ou cultures politiques africaines en général. Quels sont les groupes politiquement marginalisés ? Quelles idéologies fondent les inégalités observables ? Comment cette marginalisation se manifeste-t-elle ? Je m'attacherai par la suite à décrire les changements observés et à en analyser les déterminants.

À l'intersection des notions d'âge et de citoyenneté politique, la notion « d'adultéité politique » [Olivier de Sardan, 1994] se réfère à l'âge social des individus. À quel âge peut-on exercer une citoyenneté politique ? Autrement dit, à quel moment devient-on un adulte capable de participer à la prise de décision dans les espaces publics ou d'exercer des fonctions de représentation politique d'un groupe ? Cette interrogation fait écho à la notion plus large de « gouvernementalité » chez Foucault : « Comment être gouverné, par qui, dans quelles limites, dans quel but, et par quelles méthodes ? » [1994, p. 636]. Les réponses varient d'une société à une autre, en fonction d'un ensemble de normes, d'idéaux et de valeurs propres à un groupe culturel ou en fonction des cultures politiques. Dans les différentes cultures politiques africaines précoloniales, l'accession aux positions de pouvoir était généralement déterminée par le sexe (les hommes plutôt que les femmes), l'âge relatif (les aînés plutôt que les cadets) et le statut social

---

\* Ph.D., anthropologue, LASDEL (Niger-Bénin) et Université de Roskilde (Danemark).

1. Les données sur lesquelles s'appuie cet article ont été produites dans le cadre d'une recherche sur les effets sociaux de la décentralisation en Afrique de l'Ouest (Bénin, Mali, Niger) sur un financement du Fonds Danois pour la recherche (FSE) entre 2007 et 2009. Les femmes gando interviewées sont conseillères de Kalalé, une commune d'environ 120 000 habitants.

(les hommes libres plutôt que les esclaves). De ces principes d'organisation politique, il résultait une mise à la marge des femmes et des esclaves (ou de leurs descendants) ainsi que des jeunes. Ces trois catégories d'acteurs sociaux restaient des subordonnés qui ne pouvaient en principe pas régner (il va de soi que des exceptions africaines à cette règle générale existent). Ils étaient considérés comme des mineurs politiques, c'est-à-dire des personnes n'ayant pas la capacité de se commander elles-mêmes [Olivier de Sardan, 1994, p. 129]. Si, à force de patience, l'adultéité politique était accessible aux jeunes hommes de statut libre, les femmes et les esclaves étaient en quelque sorte considérés comme des « mineurs permanents » [Olivier de Sardan, 1994, p. 130]. Les cultures politiques étaient empreintes à la fois de misogynie et d'idéologie aristocratique et patriarcale. Le processus colonial n'a pas modifié fondamentalement ces caractéristiques. En dépit de l'abolition de l'esclavage (1905), puis de la généralisation progressive du droit de vote à tous les individus de plus de 18 ans à partir de la fin des années quarante<sup>2</sup> (c'est-à-dire un rapprochement formel vers le modèle d'adultéité politique occidentale), les pouvoirs coloniaux s'accommodaient des structures hiérarchiques en place en fonction de leurs intérêts du moment [Miers, Klein, 1999]. Une chose est de définir des droits, une autre est d'y accéder. Les inégalités de statut sont restées remarquablement présentes durant les régimes coloniaux. Les processus de décolonisation, les politiques des gouvernements postcoloniaux, les réformes de démocratisation et de décentralisation, etc. ont considérablement diversifié et complexifié les règles du jeu politique en Afrique, mais les considérations relatives à l'adultéité politique sont restées des éléments très stables et très prégnants, qui continuent de conditionner l'émergence des cadets sociaux africains tant dans la politique locale que nationale.

Cette introduction sur la place des cadets sociaux dans les cultures politiques africaines n'a pas pour but de donner une explication culturaliste à la place marginale occupée par les femmes, les jeunes et les esclaves dans les structures politiques africaines d'aujourd'hui. Au contraire, elle vise à mettre en exergue les contextes culturels dans lesquels des phénomènes d'émancipation politique de catégories sociales marginalisées prennent place aujourd'hui. La configuration des espaces partisans au Bénin est un autre élément important de ce contexte. Le paysage politique béninois est caractérisé par une pléthore de partis (plus de 120 partis dans un pays qui compte 9 millions d'habitants). Chaque nouvelle élection est l'occasion de créer de nouveaux partis dont le fonctionnement interne est très peu démocratique [Bierschenk, 2006]. L'échiquier politique parlementaire est dominé par un petit nombre de partis politiques dont aucun n'est en mesure de dominer seul. Il en résulte un jeu permanent de composition et recomposition d'alliances, au sein duquel les plus petits partis ayant des ancrages locaux très circonscrits peuvent prendre part. Il n'y a pas de clivage idéologique marqué entre

---

2. Les femmes acquièrent le droit de vote en 1944 en France, en 1945 au Togo, en 1946 au Cameroun, en 1948 au Niger, en 1956 au Bénin et au Mali. Pour les autres pays, voir <http://www.ipu.org/wmn-f/suffrage.htm>

les partis, qui restent le plus souvent l'apanage de leur fondateur (ou fondatrice<sup>3</sup>). Avec les élections municipales, ces modes de fonctionnement se sont renforcés. Ainsi, pour les candidats aux élections municipales de 2002-2003 il s'agissait soit de créer un nouveau parti soit de devenir le représentant local d'un parti existant. Le recrutement des participants à une liste électorale s'est fait sur la base de la capacité du candidat à mobiliser l'électorat. Pourtant, malgré leur poids électoral, les femmes occupaient généralement des positions symboliques dans les listes des partis et aucune femme ne fut élue en 2003 au sein du conseil communal de Kalalé. En 2008, trois jeunes femmes gando ont été élues dans cette commune. Cet article analyse les ressorts de ce changement.

La première partie de cet article examine la place des esclaves (les Gando) dans la culture politique du Borgou et celle des jeunes femmes gando dans les espaces politiques. Dans une seconde partie est retracée l'évolution générale de la participation politique féminine au Bénin à partir de données statistiques et décrite la façon dont des jeunes femmes gando ont émergé politiquement à la faveur des élections municipales et locales de 2008. La dernière partie, met en lumière les conditions particulières de cette émergence en insistant sur l'opportunité de ces jeunes politiciennes qui ont su profiter de leurs identités multiples et du cadre favorable créé par les projets de développement pour assurer leur promotion dans les instances décisionnelles locales.

## L'identité Gando

« Le Gando, c'est l'esclave, c'est la basse classe » (X, cadre d'une ONG béninoise, Gando<sup>4</sup>, Parakou, 2009).

Le Borgou précolonial (actuel Nord-est du Bénin) était dominé par les Boo et Baatombu (ou *Bariba*). Le système politique et le système de production de ces cultivateurs et guerriers reposaient notamment sur un régime de guerres et de razzias qui fournissait des ressources et des esclaves. Les éleveurs fulbé (ou peuls) du Nord Bénin ne faisaient pas partie des groupes dominants du Borgou mais ils possédaient des esclaves qu'ils avaient acquis soit par l'achat soit par la pratique du confiage interethnique<sup>5</sup>. Le système de l'esclavage permettait un approvisionnement en main-d'œuvre agricole, en domestiques et en bergers. Au sein du groupe

3. C'est par exemple le cas remarquable de Rosine Soglo, présidente de la Renaissance du Bénin depuis 1992 et épouse de l'ancien président de la République Nicéphore Soglo (1991-1996). D'une manière générale on peut dire que la participation des femmes dans les partis politiques au Sud du Bénin est plus forte que dans le Nord. Pour d'autres exemples féminins de réussite en politique, voir Prag [2010a].

4. Les identités ethniques mentionnées en marge de l'identité anonymisée des interviewé(e)s correspondent aux identités revendiquées par ces personnes dans la situation d'entretien et non à une identité attribuée aux enquêté(e)s par l'auteur de l'article.

5. Un aspect très spécifique du mode de production d'esclaves au Nord Bénin résidait dans la pratique du confiage interethnique (pratique qui existe encore de nos jours de manière résiduelle [Hahonou, Strandshjerg, 2011]). Les Fulbé se voyaient confier des enfants des Boo et Baatombu que ces derniers rejetaient parce que les enfants présentant des anomalies à la naissance ou étaient, lors de leur très jeune âge, considérés comme des « enfants-sorciers » dont il fallait se débarrasser pour éviter des malheurs. Les enfants étaient alors guéris de leur sorcellerie et élevés par les Fulbé qui les gardaient ensuite à leur service.

des esclaves, différents statuts étaient distingués<sup>6</sup>, établissant une stratification sociale. L'ensemble de ces esclaves est aujourd'hui communément désigné sous le terme *gando*<sup>7</sup>. Ce nom provient du nom du campement situé à proximité des villages des guerriers Boo et Baatonu, où les esclaves capturés résidaient soit temporairement avant d'être vendus, soit de façon prolongée pour servir leurs maîtres [Baldus, 1977, p. 438]. Le nom du lieu de résidence des esclaves s'est par la suite étendu à la désignation des divers groupes d'origine servile ou non, vivant dans des campements environnants des villages Boo et Baatonu<sup>8</sup> ou encore à proximité des campements des Fulbé.

Cette structure spatiale à la marge des groupes dominants traduit remarquablement les principes d'organisation sociale de ces groupes [Bierschenk, 1999, p. 196-197]. Placés à l'écart, vers la brousse, les Gando étaient aussi situés au ban des groupes dominants. Les esclaves cultivaient pour le compte de leurs maîtres et assuraient le gardiennage du bétail, ainsi que les travaux domestiques les plus pénibles (corvées de bois et d'eau, construction des maisons...). Ils étaient considérés eux-mêmes comme des propriétés, des individus qui ne se possédaient pas et ne possédaient pas les fruits de leur travail. À ce titre, ils ne pouvaient pas participer au pouvoir. Seuls les hommes libres avaient le droit de participer au système politique [Lombard, 1965, p. 57]. Bien que l'esclavage ait été officiellement aboli au début du siècle dernier, il était dans la pratique toléré par les autorités coloniales (et postcoloniales) et continuait d'être pratiqué sous des formes atténuées. Pour éviter des abus, les esclaves étaient parfois déplacés par les autorités coloniales dans des villages ou campements situés à bonne distance de leurs maîtres. La disponibilité en terres cultivables et en pâturages permit aux Gando de cultiver et de développer leurs propres troupeaux. Cette situation rendit possible une émancipation économique tout en maintenant des formes de subordination, notamment à travers des relations d'échanges et de clientélisme avec les anciens maîtres [Hardung, 2002]. Comme en témoigne l'extrait d'entretien suivant, cette situation s'est perpétuée jusqu'à nos jours :

« Jusqu'en 1990, les princes qui sont ici n'allaient pas au champ... Ils se nourrissaient des *Gando*. À l'heure où nous parlons, il n'y a pas des Bariba qui sarclent bien. Quand toi, Bariba, tu n'as pas à manger, tu vas chez un Gando, tu demandes, il te donne, il te nourrit. Ce n'est pas qu'ils sont forcés, ils ont la volonté de faire parce que c'est leur caractère et ils savent que c'est à ceux-là qu'on doit donner. Ils donnent facilement. Ils savent que s'ils donnent, Dieu leur rendra au double. Cela ne va pas les gêner. Entre eux, lorsqu'ils discutent ils se disent : "Combien tu as de Bariba qui te mangent ?". » (W., Griot, Boo, Kalalé, 2009)

L'esclavage s'est, au fil du temps, transformé considérablement. Les situations d'asservissement d'individus privés de leur liberté, contraints par la force

6. Sur ce point et les différents statuts d'esclaves au Nord Bénin, voir Baldus [1969, 1977] et Hardung [1997].

7. En langue fulfulde, les Gando sont dénommés GannunkeeBe.

8. Baatonu est l'adjectif associé au nom *Baatonu* (sing.), terme qui désigne le groupe. La forme plurielle du nom est Baatombu [Bierschenk, 1997, p. 19].

de travailler pour un maître, n'ayant de prise ni sur les produits de leur travail ni sur le devenir de leur propre progéniture, sont devenues exceptionnelles. Par contre, l'héritage de l'esclavage ancien est encore largement perceptible aujourd'hui. Les échanges de biens évoqués ci-dessus participent à entretenir les liens entre anciens maîtres et anciens esclaves. Dans le même temps les significations attribuées à ces échanges ont évolué. Comme le suggère ci-après l'une des conseillères municipales, l'idéologie de l'esclavage continue d'imprégner la culture politique locale :

« Chez nous, si c'est en termes de nombre, c'est les Gando qui dépassent les autres groupes. Maintenant si c'est en termes de groupes socialement reconnus et valorisés, ce sont les Bariba, et les Boo, et les Peuls ! » (Y., conseillère municipale, Gando, Kalalé 2009)

Jusqu'à une période très récente, les Gando ont été socialement stigmatisés et politiquement marginalisés<sup>9</sup>. Les stigmates attachés au statut servile des Gando ne diffèrent guère de ceux observés dans d'autres sociétés stratifiées où l'héritage de l'esclavage se fait toujours sentir [Sy, 2000 pour le Sénégal ; Vereecke, 1994, au Nigeria ; Messaoud, 2000, en Mauritanie]. Suivant l'idéologie de l'esclavage, l'esclave est décrit comme un être grossier, sans parenté, sans histoire, qui ignore la honte, menteur et sans vergogne... Il ne peut pas se comporter comme un homme libre. Le statut servile est porté comme une tare sociale, un stigmate profond qui est véhiculé au travers d'interactions quotidiennes :

« Tous les jours, le Gando est méprisé, il est chosifié. Si on veut parler d'un Gando, on ne dit pas "lui". On dira par exemple "ce Gando-là !" Il est chosifié, complètement, on lui enlève la personnalité. [...] Chez les Bariba, on raconte même que c'est source de malheur<sup>10</sup>, source de misère. Quand tu prends une Gando, tu ne peux pas prospérer. Si tu t'es marié avec une Gando et que ton destin était d'être prospère, alors c'est fini pour toi. Soit tu te sépares d'elle, soit tu meurs dans la misère. C'est comme ça que c'est vu ! Jusqu'à demain ! » (X., cadre d'une ONG, Gando, Parakou 2009<sup>11</sup>)

Ces stéréotypes fondent et justifient l'endogamie des différents groupes. Au Nord Bénin, le caractère péjoratif qu'a gardé le statut de descendant d'esclave a conduit toute une génération d'intellectuels qui avaient fait carrière au sein de l'appareil d'État et dans la politique à cacher ses origines sociales<sup>12</sup>. Cette attitude prend racine dans le « complexe identitaire » gando décrit par Hardung [1997, p. 117, 128]. L'infériorité des descendants d'esclaves vis-à-vis des autres groupes

9. C'est à l'occasion des élections municipales de 2002-2003 que pour la première fois, les Gando ont élu « l'un des leurs » comme dirigeant de la communauté locale [Hahonou, 2008].

10. Cet élément du discours est à mettre en relation avec le système de confiage des enfants-sorciers, enfants censés porter malheur (voir note 2).

11. Parakou est un chef lieu de département et la capitale du Nord Bénin (3<sup>e</sup> ville du Bénin après Cotonou et Porto-Novo).

12. Paradoxe de l'histoire, les Gando ont fait partie des premières élites intellectuelles du Nord Bénin. Les chefs indigènes auxquels les autorités coloniales adressaient leurs requêtes pour fournir des contingents de soldats (dans les armées) et d'élèves (dans les écoles) avaient envoyé les enfants de leurs esclaves. Ainsi le Dahomey (ancien nom de l'actuel Bénin) s'est trouvé gouverné par des hauts responsables d'origine gando (Président de la République, ministres, etc.).

est restée longtemps admise par l'ensemble des acteurs concernés. Jusqu'à la fin des années 1990, période de l'émergence des premiers mouvements sociaux de descendants d'esclaves au Nord Bénin, ni les descendants de nobles, ni les descendants d'esclaves ne remettaient en question cet élément central de la culture politique locale. En politique, ces aspects restent le plus souvent passés sous silence, tout en faisant partie des règles tacites du jeu social et politique. L'ensemble de ces « non-dits » participe à la production et la reproduction d'une « discrimination idéologique » [Olivier de Sardan, 1984, p. 201] suivant laquelle l'esclave ne peut pas régner. Cet ensemble de représentations latentes fonde un « racisme social » [Botte, Schmitz, 1994, p. 118] qui réaffirme que l'esclave est et doit rester hors du politique.

Dans la section qui précède, j'ai décrit le statut de Gando tel qu'il était assigné par les autres groupes. L'identité gando telle qu'elle est élaborée par ceux qui, aujourd'hui, se réclament de ce groupe est plus complexe que la description donnée ici, qui se focalise sur le rapport prescrit du Gando à la politique. Comme la construction sociale des autres groupes ethniques, l'identité gando se réfère à une histoire commune, une langue particulière, un mode de vie et une culture spécifique [Hahonou, 2011]. Il est difficile de situer quand un processus de construction identitaire est amorcé. On peut toutefois repérer trois moments clés dans l'histoire des *Gando* du Bénin. Le premier se situe vers la fin des années révolutionnaires du régime marxiste-léniniste de Kérékou (1974-1989), lorsque celui-ci organisait en mouvements culturels les différents groupes ethniques composant la République populaire du Bénin. En 1987, les Gando se joignaient aux Fulbé au sein du séminaire linguistique Laawol Fulfulde mais revendiquaient alors l'identité Fulbé dont ils constituaient un sous-groupe. Toutefois, les leaders gando remarquant que leur insertion dans le groupe Fulbé restait une inclusion de façade décidèrent de mettre en place leurs propres organisations à partir de 1999-2000. Ainsi naquit une poignée de mouvements gando dans diverses localités du Borgou [Hahonou, 2008]. Ces mouvements identitaires permirent aux leaders de convertir aisément les membres de ces mouvements en supporters lors des élections municipales de 2002-2003 qu'ils remportèrent dans diverses localités (Nikki<sup>13</sup>, Kalalé...). Dès lors la revendication de l'identité gando et de son caractère ethnique (par contraste avec un sous-groupe) s'est affirmée plus nettement. Symboliquement, elle situe les Gando sur un pied d'égalité vis-à-vis des autres groupes ethniques.

### Être une jeune femme gando

Contrairement à Prag [2011], qui accorde assez peu d'importance aux statuts sociaux et aux représentations de la femme, il me semble que le statut de la femme joue un rôle explicatif essentiel vis-à-vis de la position occupée par celle-ci dans

13. La victoire d'un Gando à Nikki fut particulièrement significative car cette petite ville est le centre historique du royaume du Borgou.



les espaces publics et au sein des institutions partisans. Je m'attacherai ci-après à spécifier le statut de la jeune femme gando.

En préalable trois points me semblent importants à souligner : 1) suivant l'approche de Cooper [1995], le statut de la femme doit être énoncé au pluriel plutôt qu'au singulier ; 2) les statuts associés à des acteurs féminins conditionnent les représentations que s'en font les femmes elles-mêmes et les autres groupes sociaux, et notamment la place qui leur revient dans les espaces publics ; 3) il convient de s'affranchir d'une vision qui réduit les statuts sociaux à des contraintes ou des « pesanteurs culturelles » (vocabulaire typique des opérateurs de développement mais aussi des féministes et autres activistes politiques au Bénin). Les femmes interprètent, négocient et transforment les normes dominantes qui dénie leur participation au politique.

Tandis que l'identité gando se construit par contraste avec les autres groupes ethniques de statut libre, la position sociale des femmes se construit d'une part dans l'opposition à celle des hommes<sup>14</sup> en relation avec la division du travail et d'autre part en fonction de l'âge et d'autres critères déterminants du statut de la femme (différenciations internes).

La différenciation entre hommes et femmes gando s'inscrit dans une division du travail qui codifie et institutionnalise les inégalités sociales de genre. Comme dans nombre de sociétés humaines où l'homme est en charge du « domaine public » [Rosaldo, 1974], l'homme gando est, classiquement, responsable des activités en rapport avec la sphère extérieure au ménage. Les hommes gando sont responsables de la production économique, du bien-être et de la protection des membres de la famille. *A contrario* la femme gando est culturellement associée à la sphère domestique, dont elle est responsable. Elle s'occupe typiquement des activités de nettoyage, des corvées de bois et d'eau, de la transformation des vivres en repas, de la maternité et de l'éducation des enfants. Les femmes *gando* sont également employées à certains travaux champêtres (cueillette du coton, battage des épis de mil, sorgho...). Le nombre des enfants étant extrêmement important pour la viabilité économique du ménage (du fait que les activités de production<sup>15</sup> des Gando requièrent une importante main-d'œuvre), la femme doit de préférence être prolifique. Elle peut être répudiée par l'homme si elle ne produit pas ou peu d'enfants. Notons qu'une femme *gando* peut également quitter son mari si celui-ci n'est pas en mesure de garantir la sécurité alimentaire du ménage.

14. Pour la clarté du propos ici, on se contentera de ce premier niveau de catégorisation construit sur l'opposition simple hommes – femmes. On verra par la suite que les femmes, comme les Gando, sont des catégories relatives et contextuelles qui sont occasionnellement subdivisées en d'autres sous-groupes.

15. Les Gando pratiquent aussi bien la culture non mécanisée (cultures vivrières et cultures de rente) que l'élevage (bovin, ovin et caprin). Sur ce point, les Gando se définissent parfois comme une « machette à double tranchant ». L'un des côtés représente la culture, l'autre l'élevage. C'est ainsi qu'est expliqué un succès économique unanimement reconnu par les autres groupes, qui pour leur part sont beaucoup plus spécialisés (soit cultivateurs, soit éleveurs).

Comme chez les Fulbé et les Baatombu [Alber, 2003, p. 491], les mariages gando sont relativement instables. Les ménages sont souvent polygames. Les coépouses vivent dans la même concession. Il n'est pas rare qu'un ménage comprenne vingt à quarante individus regroupés dans une unité d'habitation placée sous la direction du patriarce. Les fils adultes et leurs épouses vivent souvent dans la concession du père. Les mariages sont généralement organisés par les « parents » au sens large. En l'occurrence, le pouvoir est traditionnellement détenu par les tantes et oncles (plutôt que les parents eux-mêmes). Les tantes paternelles jouent un rôle essentiel dans le choix des époux. Les tantes du côté du jeune homme démarchent la famille (au sens large) de la jeune fille. Les tantes de cette dernière sont notamment consultées sur la question de la dot, qui est ensuite constituée sur plusieurs années dès le jeune âge. Dans ce schéma traditionnel, ni la jeune fille ni le futur époux n'ont la possibilité d'exprimer leurs préférences. Hommes et femmes gagnent en statut et en autonomie avec l'âge et le nombre d'enfants.

Cependant, des changements importants sont survenus avec le nombre croissant de jeunes filles dotées qui n'acceptent plus les maris à qui elles ont été promises par leur famille à un âge (12 à 15 ans) où elles n'étaient pas en mesure de choisir. De plus en plus souvent, les jeunes filles se trouvent elles-mêmes un mari. Cette situation entraîne bien évidemment des conflits entre la jeune fille et ses parents, ainsi que des disputes entre les jeunes prétendants, mais surtout entre les familles des prétendants car bien souvent, la dot a déjà été consommée par les parents de la jeune promise. Ceux-ci rechignant à rembourser, beaucoup de cas sont finalement référés à la brigade de gendarmerie. « En plus de la dot qu'il apporte le nouveau prétendant doit rembourser les frais de dot de l'ancien prétendant. Et, c'est des problèmes ! » confie la gendarmerie de Kalalé. Ces conflits ont découragé les familles de doter les jeunes filles dès leur très jeune âge. De nos jours, les dots sont plus souvent payées par celui que la jeune fille s'est choisi au cours de son adolescence. Cette évolution traduit une plus grande autonomie de décision des jeunes femmes dans les choix qui affectent leur vie<sup>16</sup>, mais aussi des jeunes hommes. Dans ce sens, c'est plutôt une émancipation générationnelle des jeunes vis-à-vis de leurs aînés qu'une émancipation strictement féminine. Ce phénomène n'est pas spécifique au milieu gando, puisque des tendances similaires sont observées parmi d'autres groupes ethniques du Nord Bénin [Alber, Häbelein, 2011]. Si je précise ici ces évolutions c'est pour bien situer l'émancipation politique des jeunes femmes gando dans un contexte de changement social plus large.

Quand bien même l'émancipation politique des femmes pourra paraître provoquée par des acteurs extérieurs (cf. *infra*) on ne peut isoler ce phénomène des

---

16. Le père reste souvent décideur en ce qui concerne la scolarisation de ses enfants, garçons et filles. Considérant que ces dernières risquent d'être corrompues par l'école (et ses idées subversives : « l'école gâte l'esprit de nos enfants »), les enseignants ou les élèves mâles (« qui peuvent les enceinter ! »), les pères préfèrent éviter leur scolarisation. Le taux de scolarisation des jeunes filles dans le Borgou est extrêmement faible. Avec les efforts de sensibilisation, la situation de la scolarisation des filles a connu une évolution favorable notamment dans le primaire, mais les parents retirent souvent leurs filles à l'entrée du secondaire.

dynamiques de relations de genre, de l'évolution des rapports de séniorité et des autres mutations internes que connaît le milieu gando. La jeune fille gando est tout d'abord soumise à son père, et plus généralement à ses parents et ses aînés. Une fois mariée, elle suit son époux. Les droits du père sur la jeune fille sont en quelque sorte transférés vers le mari. De par son statut de mineur politique, la femme n'est pas portée à afficher publiquement une opinion divergente de celle de l'homme auquel elle doit obéissance et respect. On retrouve typiquement ces caractéristiques d'un système patriarcal classique dans l'organisation des relations de genre au sein des groupes Fulbé [Vereecke, 1987], dont leurs esclaves se sont inspirés. Vereecke [1987] met par ailleurs en lumière l'influence de l'Islam dans les relations de genre et son instrumentalisation pour justifier la domination masculine chez les Fulbé du Nord Nigeria. Cet auteur s'appuie sur une comparaison entre deux groupes Fulbé, l'un islamisé et l'autre animiste. Il serait intéressant de mener une analyse comparative similaire au Nord Bénin, où l'Islam est concurrencé par d'autres religions, notamment l'évangélisme chrétien. Mes données ne me permettent pas de conclure sur ce point, mais il semble important de souligner l'importance de la religion dans les représentations populaires de la femme.

Les éléments évoqués dans cette section m'invitent à formuler deux remarques conclusives. La première est que dans la culture gando, la femme se trouve généralement sous la tutelle d'un homme aussi bien dans l'espace privé que dans les espaces publics, mais ce point n'est pas spécifique au milieu gando. La seconde est qu'en dépit de l'impression que peut laisser une telle description, il importe de rappeler que les cultures politiques sont changeantes. Les normes sociales dominantes sont constamment soumises à des négociations et des transformations à l'occasion des interactions quotidiennes entre protagonistes.

## Les espaces partisans au Bénin

Les représentations populaires de la politique partisane introduite au Bénin depuis le début des années 1990 sont importantes pour la compréhension des attitudes des hommes et femmes vis-à-vis de ces sphères publiques singulières. À l'instar de la perception populaire des espaces partisans en Sierra Leone [Murphy, 1990] ou au Sénégal<sup>17</sup> [Schaffer, 1998], au Bénin, le terme « politique » (*politik*), qui évoque la politique telle qu'elle est pratiquée par lors des campagnes électorales, est souvent associé aux mensonges et fausses promesses, à l'achat des votes, à la tricherie et la corruption. Le terme se trouve assez systématiquement rattaché aux divers maux qui, depuis l'avènement de la démocratie pluraliste du début des années 1990, ont affecté la société béninoise, depuis la scène politique nationale jusqu'aux arènes domestiques ou villageoises [Banégas, 1998]. Les ordres anciens ont été bousculés, les hiérarchies ne sont plus respectées, la confiance mutuelle a disparu, la délinquance augmente, les jeunes défient ou insultent les anciens, les

17. Schaffer fournit de nombreux autres exemples des connotations négatives associées à la politique au Congo, au Cameroun, au Mali, en Sierra-Leone, au Rwanda... [1998, p. 79].

femmes trompent leurs maris... Tout ce qui ne va pas est plus ou moins perçu comme une conséquence de la démocratie (quand bien même de nombreux aspects positifs lui sont par ailleurs reconnus). En somme, les intéressés entretiennent souvent des rapports ambigus avec ce modèle d'organisation politique. La « marchandisation du vote » [Banégas, 1998] qui n'est que l'une des multiples facettes des appropriations locales de la démocratie montre que les électeurs et électrices jouent un rôle actif dans les relations patron-clients établies avec les politiciens et politiciennes. Toujours est-il que l'espace des partis politiques apparaît dans les discours et les imaginaires populaires comme un espace d'avidité et de discord, de corruption du corps social, de la jeunesse, de la famille et de la femme. Assez logiquement, cette caractérisation des espaces partisans s'impose en toile de fond de la réticence de différents acteurs sociaux à ce que les femmes s'y engagent. La plupart des femmes elles-mêmes, s'appropriant l'idéologie dominante, estiment généralement qu'elles ne peuvent pas prétendre à quelque chose devant un homme, ou qu'elles ont intérêt à éviter des espaces où leur réputation serait mise en péril. Comme le souligne Cooper [1995], s'engager en politique quand on est une femme (au Niger), c'est exposer sa respectabilité, et partant celle de son mari ou de sa famille. Comme le soulignent les deux citations qui suivent, dans les arènes locales au Nord Bénin, pour une femme mariée, se mêler aux jeunes filles qui battent campagne pour les partis, qui gesticulent, chantent, dansent et font éventuellement partie du « comité d'accueil spécial » des personnalités politiques, c'est s'exposer au « qu'en-dira-t-on » :

« Vous savez au Bénin, la politique n'est pas bien vue. Ici on dit souvent "politique du ventre" et "politique du bas-ventre". » (V., militant d'un parti politique, Parakou, 2009)

« Il faut reconnaître que très peu de femmes ont la force de se battre aujourd'hui dans un environnement politique malsain, marqué par des coups de toutes natures. » (Reine Azifan, *La Nation*, n° 3202 du mardi 25 mars 2003)

Ces représentations sont assez largement partagées. En milieu Baatonu comme en milieu Fulbé ou gando, les femmes sont généralement tenues à l'écart des affaires politiques, et en particulier de la politique partisane. Mais cette distance vis-à-vis du politique n'est pas le seul fait des hommes : les femmes elles-mêmes tendent à se mettre à l'écart de la politique. On peut parler en ce sens d'auto-marginalisation des femmes.

« Moi-même au départ, je n'étais pas partante pour être conseillère municipale. [...] J'ai été identifiée parmi les femmes leaders, disons que mon nom a été avancé... » (G., conseillère municipale, Gando, Kalalé, 2009)

## La représentation politique des femmes au Bénin

Les femmes constituent théoriquement un peu plus de 50 % de l'électorat. Le fait que les femmes soient sous-représentées dans les instances politiques béninoises ne surprendra guère. Le phénomène est universel. Au Bénin, depuis le début des années 1990 (i. e. l'ère de la « Transition démocratique »), aucune amélioration significative n'a pu être enregistrée en la matière. Jusqu'en 2002, les

femmes n'ont représenté qu'entre 6 et 12 % des députés à l'Assemblée Nationale, le principal espace de représentation politique<sup>18</sup>. Depuis fin 2002, l'organisation des premières élections municipales au Bénin a ouvert le jeu politique en offrant de nouveaux espaces de représentation au niveau local. Toutefois, comme on le verra ci-après, la représentation politique des femmes est restée minime.

Entre 1991 et 2008, la représentation des femmes dans l'Assemblée Nationale a connu de faibles variations :

1991-1995 : 4 femmes pour 60 hommes députés soit 6,25 % des sièges.

1995-1999 : 10 femmes pour 72 hommes soit 12,19 %

1999-2003 : 6 femmes pour 77 hommes soit 7,22 %

2003-2007 : 6 femmes pour 77 hommes soit 7,22 %

2007-2011 : 7 femmes pour 76 hommes soit 8,4 %.

Houinsa explique cette faible représentation des femmes au sein du Parlement (et au sein des Commissions techniques parlementaires) par le fait que les femmes sont généralement très mal positionnées dans les listes électorales établies par les dirigeants des partis [Houinsa, 2008, p. 77]. Leur présence dans la liste permet d'attirer l'électorat féminin, mais leur positionnement en fin de liste rend leur élection peu probable. Un autre observateur de la politique au Bénin, l'ancien ministre Gbeggnonvi, ajoute que la sous-représentation féminine est liée à leur dépendance vis-à-vis des sources de financement des campagnes électorales : « Pour avoir le pouvoir, il faut être physiquement fort et avoir la puissance économique, c'est-à-dire l'argent, car les élections s'achètent et il en sera ainsi pendant longtemps encore » (interview pour IPS, Cotonou, 2007)<sup>19</sup>.

Les campagnes électorales coûtent cher au Bénin, dans la mesure où la distribution d'argent est la pratique la plus répandue pour acquérir des électeurs à sa cause [Banégas, 1998]. Les fonds de campagne sont généralement contrôlés par les hommes du fait que ces derniers dominent les secteurs économiques les plus rentables. Par conséquent, les femmes politiciennes se retrouvent généralement dans des positions de clientes. Elles dépendent le plus souvent des hommes pour être positionnées sur les listes électorales des partis. Au Sud, on peut signaler toutefois au titre des exceptions le cas du député femme Justine Chodatou, élue trois fois consécutives au Parlement béninois. Celle-ci est à la tête d'un puissant syndicat de commerçantes du marché de Dantokpa [Prag, 2010b].

La situation des femmes dans les conseils communaux béninois est encore moins favorable que celle qui prévaut à l'échelle nationale. La représentation

---

18. On notera toutefois qu'en 2001 Marie-Élise Gbèdo, avocate, était la première femme candidate à une élection présidentielle au Bénin. Pour une analyse des postes ministériels occupés par les femmes voir Houinsa [2008, p. 61-99].

19. IPS : Inter Press Service News Agency. [http://ipsinternational.org/fr/\\_note.asp?idnews=3640](http://ipsinternational.org/fr/_note.asp?idnews=3640).

féminine dans les conseils communaux se situe autour de 3,75 % en 2003 et 4,5 % en 2008. L'évolution générale de la position des femmes dans les conseils communaux entre 2003 et 2008 ne révèle pas de changements très importants. Le nombre total de femmes élues dans les 77 conseils communaux du Bénin est passé de 45 à 65 entre 2003 et 2008 [Le Municipal, 2008b, p. 5] tandis que le nombre de sièges à pourvoir a également augmenté (passant de 1 200 à 1 435 sièges). Alors que la première mandature des municipalités béninoises comptait quatre femmes maires et cinq adjointes au maire, une seule femme a pu se faire élire maire en mai 2008 [Le Municipal, 2008a, p. 2]. Sur le papier, la tenue conjointe des élections municipales et locales (conseils de quartier) permettait d'accroître les possibilités de représentation pour les femmes au niveau des instances publiques de prise de décision. Pourtant, de rares femmes ont été élues conseillères locales et déléguées (chef de quartier). Les 1 154 femmes élues sur un nombre total de 26 000 postes à pourvoir ne représentent que 4,4 % du total des sièges à pourvoir dans les conseils de village et de quartier.

Cette situation générale cache des disparités régionales. Houinsa [2008, p. 93-94] constate que la représentation des femmes conseillères élues a varié d'un département à l'autre. Sur les douze départements que compte le Bénin, trois se distinguent par un accroissement sensible de l'effectif des élues en 2008 par rapport à 2002-2003 : Le Littoral, l'Ouémé et le Borgou. Dans le Borgou, le taux est passé de 3,96 % à 9,43 %, soit une appréciation de plus de 5 points. À Kalalé, commune du Borgou, le nombre de femmes élues est passé de 0 à 3 entre 2002-2003 et 2008. Comme l'explique ci-après une conseillère municipale de Kalalé, l'intervention d'acteurs extérieurs s'est avérée être un facteur déterminant de l'évolution de la représentation des femmes dans le conseil :

« À l'aide des institutions qui œuvrent pour l'implication des femmes dans les instances de prise de décision, notamment la Coopération Suisse à travers des programmes de promotion féminine en collaboration avec des structures locales (GPIFED), nous, les trois femmes du conseil municipal, avons été identifiées et sensibilisées. Les politiciens, dont mon frère le député X qui, au départ ne voulait pas que je sois candidate sur sa liste, ont été sensibilisés et des plaidoyers ont été lancés en leur direction pour que les femmes soient impliquées. Surtout ici dans notre commune où il n'y avait aucune femme dans le premier conseil municipal. Si on prend l'exemple de la famille Soglo dont les deux époux poursuivent leur carrière politique dans le même parti – ainsi que les enfants. Donc pourquoi pas au Nord ? » (Z., Kalalé, 2009)

## Les projets de développement, la promotion féminine et la décentralisation

Pour les organismes d'aide au développement, la démocratie et la participation des femmes sont considérées à la fois comme une fin et comme une condition du développement. L'idéologie du genre s'est imposée massivement dans le monde du développement depuis la fin des années quatre-vingt. La « dimension genre » (ce qui dans le langage du développement, est le plus souvent synonyme de prise

en compte des femmes) fait désormais partie de la plupart des projets de développement au Sud, et des programmes spécifiques visant les femmes sont mis en place pour assurer la promotion féminine et réduire les diverses formes de discriminations liées au sexe (accès au crédit et aux activités économiques, accès à l'éducation, accès à la santé, gestion des affaires publiques...). En l'absence de véritables politiques publiques visant à réduire les inégalités entre hommes et femmes dans la représentation politique, et compte tenu de l'absence de système de quotas<sup>20</sup> au Bénin, le soutien extérieur à la promotion féminine s'oriente essentiellement vers le secteur associatif (groupements féminins, ONG, associations, syndicats...). Le Bénin compte de très nombreuses associations et ONG œuvrant dans ce domaine. Quelques réseaux regroupant des associations visant à accroître la représentation des femmes en politique se sont également constitués. Pour ces derniers, la mise en œuvre de la décentralisation inaugurée par les élections municipales de 2002-2003 représentait une source d'espoir. Toutefois, les faits sont tenaces. La représentation des femmes dans les institutions publiques et les arènes politiques n'a pas progressé, au contraire. La décentralisation n'est pas une condition suffisante à l'émancipation politique des femmes et autres groupes marginalisés<sup>21</sup> et les mesures prises jusque-là pour accompagner les groupes défavorisés dans ce processus ne se sont pas avérées efficaces.

Face à ce constat, le Groupe des ONG, personnalités et institutions pour une forte implication des femmes dans les prises de décision (GPIFed) et le Réseau pour l'intégration des femmes des organisations non gouvernementales et associations africaines (RIFONGA)<sup>22</sup>, deux réseaux d'ONG féministes, ont engagé des actions de sensibilisation envers les hommes et les femmes et adressé des plaidoyers à l'endroit des leaders politiques pour assurer la promotion des femmes dans les institutions politiques béninoises. Les activités de promotion menées par ces organisations proposent des approches alternatives à la perspective « genre et développement » adoptée depuis quelques années par la plupart des organisations d'aide au développement. Ces approches tendent en effet à dépolitiser la problématique de la participation féminine au développement et à faire du genre une question de planification et de suivi du développement tout en voilant les relations de pouvoir [Arnfred, 2001, p. 75-76].

---

20. C'est d'ailleurs un point sur lequel les parlementaires féminines ne parviennent pas à s'entendre.

21. Mon argument, fondé sur des évidences empiriques, s'inscrit dans les débats qui ont animé le monde du développement et les milieux académiques quant aux effets de la décentralisation. La faiblesse des résultats en termes de participation des groupes marginalisés (ou « paradoxe de la participation ») est généralement expliquée par le fait que les « pauvres » et démunis sont incapables d'utiliser les opportunités offertes par les réformes et notamment de sécuriser un accès équitable à une représentation au sein des institutions décentralisées [Echeverri-Gent, 1992].

22. Le RIFONGA est un réseau présent dans six pays ouest-africains (Burkina Faso, Ghana, Mali, Niger, Togo et Bénin). Créé en 1997, le RIFONGA mène des activités visant à améliorer la représentativité des femmes dans la sphère politique. Le GPIFed regroupe des activistes et militant(e)s œuvrant pour la promotion féminine dans la politique, et intervient plus particulièrement dans la commune de Kalalé. Le programme du GPIFed « Femmes et élections communales dans trois départements » est soutenu financièrement par la Coopération suisse et Helvétas. Le groupe d'ONG est intervenu dans trois départements du nord du Bénin où 24 femmes au total ont été élues conseillères communales [Le Municipal, 2008b, p. 5].

L'élection de trois femmes dans le conseil communal de Kalalé (évoquée dans la citation plus haut) est en grande partie le résultat du travail de plaidoyer et de sensibilisation effectué par le GPIFed d'avril à mai 2008. Les jeunes femmes intellectuelles<sup>23</sup> gando, qui ne rêvaient même pas du pouvoir, se sont dit « Pourquoi pas nous ? ». Dans un contexte juridique où les candidatures indépendantes n'étaient pas permises (contrairement aux élections municipales de 2002-2003), la stratégie du GPIFed était pragmatique : les hommes contrôlant les structures partisans, seuls des compromis ont permis d'imposer des femmes dans les listes des partis en lice. Derrière les termes « plaidoyer » et « sensibilisation », les postes de conseillers communaux obtenus par les femmes sont en fait le résultat d'une véritable lutte, comme en témoigne cette conseillère municipale de Kalalé :

« Les institutions de coopération ont dit : "C'est les femmes ou rien. Elles doivent être bien positionnées !" C'est ainsi que l'actuelle première adjointe au maire était tête de liste dans son arrondissement. C'est une lutte sans merci. Les hommes pas se voyaient déclassés en veulent toujours à mon frère, car ils ne conçoivent pas que des femmes qui ne s'intéressent pas à la chose politique, "elles qui viennent d'arriver, alors que nous sommes là depuis le temps des temps, ce sont elles qui sont bien positionnées !". Si je n'ai pas accédé au poste de maire, c'est parce qu'on conçoit mal qu'une femme dirige la commune : "Jamais ! Et qui plus est, elle est de la même famille que le député ! Ah, non !". Et finalement, nos adversaires avaient la chance d'être sur la liste du Président de la République, donc appuyés par le haut ! » (Z., 2009)

Outre le fait qu'il a fallu identifier de potentielles candidates, les encourager à s'engager et convaincre leurs maris de les laisser « compétir »<sup>24</sup>, la tâche la plus ardue a sans doute été de convaincre les leaders d'opinion de leur accorder des positions où elles étaient susceptibles d'emporter un siège. Le positionnement dans les listes des partis politiques est toujours un sujet contentieux. L'arrivée des femmes dans la compétition a logiquement rencontré des résistances de la part des hommes, aux premiers rangs desquels les leaders de partis politiques forcés de sacrifier des alliés politiques de longue date pour permettre l'insertion des femmes. Mais l'intégration de femmes est aussi un bon argument de campagne pour les politiciens, car les femmes constituent un électorat important. Les femmes candidates sont certes instrumentalisées, mais cette instrumentalisation n'est pas à sens unique. Elle est à la fois acceptée et revendiquée. L'émergence politique des femmes gando doit en effet beaucoup au combat mené par leurs aînés masculins quelques années plus tôt. La victoire des Gando aux élections communales de 2002-2003 a en effet imposé les Gando comme force dominante de l'arène politique locale. Dès lors, être Gando est devenu un atout politique, économique et social que les apprenties politiciennes de Kalalé ont su mettre à profit.

23. Au Bénin, on entend généralement par « intellectuel » les personnes ayant poursuivi des études et exerçant un métier où l'on manie le papier et le stylo. Le fait que les trois femmes élues soient des « intellectuelles » ou « femmes de bic » était très certainement un argument fort de la négociation dans un contexte national où le niveau d'éducation est de plus en plus valorisé et un contexte local où la majorité des hommes candidats ont un niveau scolaire très limité.

24. « Compétir » est un néologisme béninois qui signifie « prendre part à une compétition ». On retrouve cette expression également au Togo et au Sénégal.



## Conclusion

Le statut social servile associé aux Gando a longtemps été un handicap pour ce groupe auquel la capacité de participer au pouvoir était déniée. Cet élément central de la culture politique au Nord Bénin est largement répandu dans les sociétés stratifiées d'Afrique de l'Ouest. Il est toutefois soumis à des transformations profondes. Les réformes globales de démocratisation et de décentralisation qui ont touché les structures du pouvoir en Afrique ont modifié les règles du jeu politique et notamment les considérations relatives à l'adultéité politique. Il a été démontré que la décentralisation n'est pas une condition suffisante à l'émergence politique des cadets sociaux, mais qu'elle constitue une conjoncture favorable de tels changements [Hahonou, 2008]. Dans l'espace béninois, la construction d'une identité collective gando, en amont de la mise en œuvre de la réforme de décentralisation, a sans aucun doute été un atout pour l'émergence politique du groupe *Gando* en 2002-2003. Si aucune femme n'avait été élue à l'époque, c'est que celles-ci n'avaient pas pu, su, ni même voulu saisir cette occasion de s'engager dans les arènes politiques communales. Les espaces partisans étaient perçus comme des espaces d'enrichissement rapide dont les femmes étaient exclues par les hommes. L'internalisation par les femmes des normes culturelles dominantes conduisait par ailleurs les femmes à s'exclure elles-mêmes de ces espaces. Toutefois, sous l'influence extérieure des projets de développement et de l'idéologie du genre, l'idée de revendiquer sa place dans les conseils communaux a fait son chemin au sein des jeunes femmes intellectuelles gando. L'étude montre que si le statut des femmes dans les cultures politiques africaines et les représentations des espaces partisans les positionnaient jusque-là de manière plutôt défavorable dans les compétitions politiques, celles-ci ne sont pas prisonnières des normes sociales. Elles peuvent s'en émanciper et saisir les chances qui se présentent pour améliorer leur accès à la citoyenneté. Ce faisant, elles contribuent à réduire l'écart entre les normes formelles égalitaires et des normes pratiques qui excluent un certain nombre de citoyens de l'exercice légitime de l'autorité politique. La participation des femmes *de facto* dans les structures politiques contribue elle-même à redéfinir les cultures politiques locales. Autrement dit, les nouvelles réalités politiques redéfinissent les imaginaires politiques. D'une part, l'accession des Gando au pouvoir politique local confirme une tendance ancienne que la décentralisation a accentuée et accélérée. L'amélioration du statut social du groupe Gando au sein de la société conforte une remise en cause de l'idéologie aristocratique (qui avait germé au sein des mouvements sociaux fulbé puis gando). D'autre part, la conquête plus récente de l'appareil communal par les femmes gando participe à un remodelage des rapports hommes-femmes au sein du groupe Gando et probablement au-delà, au sein des divers groupes ethniques des communes du Nord Bénin. À travers cette évolution, ce sont les principes de séniorité, des fondements de l'idéologie patriarcale et de la misogynie qui se voient remis en question.

## Bibliographie

- ALBER E. [2003] "Denying Biological Parenthood: Fosterage in Northern Benin", *Ethnos*, vol. 68, n° 4, p. 487-506.
- ALBER E., HÄBELEIN T. [2011], "Attachment and Care in West African Webs of Kinship", in BERTRAM H., EHLERT N. (eds), *Family, Ties and Care*, Opladen, Verlag Barbara Budrich, p. 481-502.
- ARNFRED S. [2001], "Questions of Power: Women's Movements, Feminist Theory and Development Aid", in EVEFIJORD B., OLSSON B., KABEER N., MCFADDEN P., ARNFRED S., DOMINGUEZ E., SAADALLAH S., *Discussing Women's Empowerment. Theory and Practice. Policy Implications of Women's Empowerment*, Stockholm, *Sida Studies*, vol. 3, p. 73-87.
- BALDUS B. [1969], *Soziale Struktur und Ideologie*, thèse de doctorat, Kiel, Université de Kiel, 265 p.
- BALDUS B. [1977], "Responses to Dependency in a Servile Group: the Machube of Northern Benin", in MIERS S., KOPYTOFF I. (eds), *Slavery in Africa. Historical and Anthropological Perspectives*, Madison (Wis.), University of Wisconsin Press, p. 435-458.
- BANEGAS R. [1998], « Marchandisation du vote, citoyenneté et consolidation démocratique au Bénin », *Politique africaine*, n° 69, p. 75-87.
- BIERSCHENK T. [1997] « Introduction », in BIERSCHENK T., LE MEUR P.-Y. (dir.), *Trajectoires peules au Bénin. Six études anthropologiques*, Paris, Karthala, p. 5-19.
- BIERSCHENK T. [1999], « Structures spatiales et pratiques sociales chez les Peuls du nord du Bénin », in BOTTE R., BOUTRAIS J., SCHMITZ J. (dir.), *Figures Peules*, Paris, Karthala, p. 195-209.
- BIERSCHENK T. [2006], "The Local Appropriation of Democracy: an Analysis of the Municipal Elections in Parakou, Republic of Benin, 2002-03", *Journal of Modern African Studies*, n° 44, p. 543-571.
- COOPER B. M. [1995], "The Politics of Difference and Women's Associations in Niger: Of Prostitutes, the Public, and Politics", *Signs*, vol. 20, n° 4, p. 851-882.
- ECHEVERRI-GENT J. [1992], "Public Participation and Poverty Alleviation; the Experience of Reform Communists in West Bengal", *World Development*, vol. 20, n° 10, p. 1401-1422.
- FOUCAULT M. [1994], *Michel Foucault. Dits et écrits*, Tome III, Paris, Gallimard, 834 p.
- HAHONOU E. [2008] « Cultures politiques, esclavage et décentralisation. La revanche politique des descendants d'esclaves au Bénin et au Niger », *Politique Africaine*, n° 111. p. 169-186.
- HAHONOU E. [2011], "Past and Present Citizenships of Slave Descent: Lessons from Benin", *Citizenship Studies*, février 2011, vol. 15, n° 1, p. 75-92.
- HAHONOU E., STRANDBJERG C. [2011], *Les Esclaves d'hier. Démocratie et ethnicité au Bénin*, Film documentaire, Copenhagen, Spor Media – LASDEL.
- HARDUNG C. [1997], « "Ni vraiment Peul, ni vraiment Baatombu". Le conflit identitaire des Gando », in BIERSCHENK T., LE MEUR P.-Y., *Trajectoires peules au Bénin. Six études anthropologiques*, Paris, Karthala, p. 109-138.
- HOUINSA D. G. [2008], *Femmes du Bénin au cœur de la dynamique du changement social*, Cotonou, Friedrich Ebert Stiftung, 304 p.
- KABEER [2001], "Resources, Agency, Achievements: Reflections on the Measurement of Women's Empowerment", in SEVEFIJORD B., OLSSON B., KABEER N., MCFADDEN P., ARNFRED S., DOMINGUEZ E., SAADALLAH S., *Discussing Women's Empowerment. Theory*

- and Practice. Policy implications of women's empowerment*, Stockholm, *Sida Studies*, vol. 3, p. 17-57.
- LE MUNICIPAL [2008a], n° 299 du 9 au 15 juin.
- LE MUNICIPAL [2008b], n° 301 du 23 au 29 juin.
- LOMBARD J. [1965] *Structures de type féodal en Afrique noire. Étude des dynamiques internes et des relations sociales chez les Bariba du Dahomey*, Paris, La Haye, Mouton, 544 p.
- MESSAOUD B. [2000], « L'esclavage en Mauritanie : de l'idéologie du silence à la mise en question », *Journal des africanistes*, vol. 70, n° 1-2, p. 291-337.
- MIERS S., KLEIN M. (eds) [1999], *Slavery and the Colonial Rule in Africa*, Londres, Franck Cass., 296 p.
- MURPHY W. P. [1990], "Creating the Appearance of Consensus in Mende Political Discourse", *American anthropologist*, vol. 92, n° 1, p. 24-41.
- NDI [2010], "Democracy and the Challenge of Change: A Guide to Increasing Women's Political Participation", Washington (D. C.), National Democratic Institute, 138 p.
- OLIVIER DE SARDAN J.-P. [1984] *Les Sociétés songhay-zarma (Niger-Mali) Chefs, guerriers, esclaves, paysans*, Paris, Karthala, 299 p.
- OLIVIER DE SARDAN J.-P. [1994], « Séniorité et citoyenneté en Afrique précoloniale », *Communications*, n° 59, p. 119-136.
- PRAG E. [2010a], "Entrepôt Politics. Political Struggles over the Dantokpa Marketplace in Cotonou, Benin", *DIIS Working Paper*, Danish Institute for International Studies, 28 p.
- PRAG E. [2010b], "Women Leaders and the Sense of Power: Clientelism and Citizenship at the Dantokpa Market in Cotonou, Benin", in LINDELL I. (ed.), *Africa's Informal Workers: Collective Agency, Alliances and Transnational Organizing*, Londres, New York (N. Y.), The Nordic African Institute and ZED Books Ltd, p. 71-90.
- PRAG E. [2011], *Women Making Politics in Rural Senegal. Women's associations, female politicians and development brokers*, Saarbrücken, Lambert Academic Publishing, 287 p.
- SCHAFFER F. C. [1998], *Democracy in Translation. Understanding Politics in an Unfamiliar Culture*, Ithaca (N. Y.) et Londres, Cornell University Press, 168 p.
- SY Y. [2000], « L'esclavage chez les Soninkés : du village à Paris », *Journal des africanistes*, vol. 70, n° 1-2, p. 43-69.
- VERECKE C. [1989], "From Pasture to Purdah: The transformation of Women's roles and Identity among the Adamawa Fulbé", *Ethnology*, vol. 28, n° 1, p. 53-73.